

A l'attention de
Jean-Paul Delescaut

Secrétaire général de l'UD CGT du Nord

Camarade,

Tu viens d'être sanctionné, par la justice française, pour ta prise de position sur le conflit qui oppose le gouvernement israélien au peuple palestinien et dont les principales victimes sont à ce jour un peu plus de 800 civils israéliens et plus de 34.000 gazaouis. Nous suivons tous avec désolation ce qui est qualifié par le tribunal de La Haye comme un risque de génocide et qui impacte une population sans défense face à une armée usant, contre des civils de tous âges, de son immense force de frappe et assistée militairement par la plupart des "grandes" nations occidentales.

Ta prise de position est non seulement courageuse, mais s'inscrit surtout dans la stricte lignée des Droits humains en s'insurgeant contre les nations colonisatrices et en soutenant les peuples colonisés. En ce sens elle est un exemple de dignité et d'humanité.

Ta condamnation alerte sur l' « *instrumentalisation grave de la justice visant à bâillonner des expressions politiques* » et « *interroge sur (...) la dérive autoritaire du gouvernement* » (Mathilde Panot et Thomas Portes).

Nous soutenons ta prise de position. Nous espérons que la Cour d'appel, dans un sursaut de justice, efface l'affront que le jugement de première instance vient d'infliger à ton honneur.

A travers ta personne c'est nous tous qui sommes atteints.

Nos amitiés fraternelles,

La Fance Insoumise, Groupe d'action de Strasbourg-Neudorf (67)